

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE

MAIRIE  
DE  
L'UNION  
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 24
- absents : 9
- procurations : 7
- ayant pris part au vote : 31
- vote pour : 31

L'an deux mille vingt et un et le 30 juin à 18 heures 40, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 24 juin 2021, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient présents** : M. PERE, M. NAVARRO, MME BEC, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEULLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE, M. ORTIC, M. PUGET, MME CELERIER, M. CADIEU, M. DOMENEGUETTY, MME PERROUX, M. MOLET, MME FERRE, M. MERLEY, MME SERRET-PEREZ, M. MITTAUX, MME GENNARO-SAINT, M. CANCEL, MME GRUEL, M. ESPIAU.

**Etaient absents excusés ayant donné procuration** : MME SIMON-LABRIC (POUVOIR A M. NAVARRO), MME QUONIAM-DOUREL (POUVOIR A M. COMBE), M. BAMIERE (POUVOIR A M. DOMENEGUETTY), MME TOULZE (POUVOIR A M. ORTIC), MME JARRIGE (POUVOIR A MME FERRE), MME CABERO (POUVOIR A MME GODEAS), M. GARDE (POUVOIR A MME BEC).

**Etaient absents excusés** : M. PUGET, M. CANCEL.

MME SERRET-PEREZ est élue secrétaire de séance.

### DÉLIBÉRATION n°2021/48

#### **Objet : Création d'une commission citoyenne Déplacements.**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer la commission citoyenne Transports-Déplacements, dont l'objet est de présenter les orientations et actions de la municipalité et recueillir les avis et suggestions de ses membres dans les domaines suivants :

- Grands enjeux et problématiques de la Métropole Toulousaine et notamment : la lutte contre la pollution de l'air, le panel de mesures destinées à réduire la congestion automobile, les modes de transports capacitaires en lien avec la croissance démographique de la Métropole, les moyens alternatifs à l'usage de la voiture individuelle.
- Projets d'évolution des transports en commun métropolitains desservant la commune de L'Union.
- Projets de développement des modes de déplacement doux, en particulier politique cyclable.
- Organisation de l'intermodalité sur le territoire de la commune.

Elle sera composée de 16 membres, 8 d'entre eux issus de la précédente commission et 8 autres membres qui seront tirés au sort au sein de la liste électorale. Cette commission sera également composée d'élus et de représentants des services municipaux en tant que de besoin et se réunira environ 1 fois par trimestre.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- De créer la commission citoyenne Transports-Déplacements dans les conditions évoquées ci-dessus.

### Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'Unanimité,

- De créer la commission citoyenne Transports-Déplacements dans les conditions évoquées ci-dessus.

*Pour copie conforme,*

**Le Maire,  
Marc PÉRÉ**

Pour le Maire et par délégation  
Le Premier Adjoint au Maire  
Yvan NAVARRO



- Transmis le - 2 JUIL. 2021  
- Affiché le - 2 JUIL. 2021